

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2018
PROCES VERBAL

~~~~~

Monsieur le Maire reporte l'ouverture de la séance, il invite les représentants de la SAS des carrières des pierres d'Hauteville à se présenter et à exposer la situation de la Carrière de PONCIAZ (ex Franco-italienne) dont ils sont actuellement propriétaires. M Bernard CHAVAZ cogérant de la société excusant M John DESCOMBES, Mme Catherine DUCROT ingénieure géologue de Géostrat et le futur directeur technique du site expose une synthèse des aménagements, la situation du chemin voie d'accès en cours de modification et l'avenir du site.

Monsieur le Maire les remercie de leur venue et les raccompagne.

L'an deux mille dix-huit, le trente octobre à vingt et une heures quinze minutes, le Conseil Municipal d'Hauteville-Lompnes, dûment convoqué le vingt-trois octobre deux mille dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard ARGENTI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 27

**Membres présents :**

Ms. ARGENTI Bernard, BOURGEOIS Didier, CHAPUIS Gérard, PESENTI Philippe, PIFFADY Philippe, RABUT Jacques, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier,  
Mmes BOURDONCLE Annie, JOLY Fabienne, MACHON Annie, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole,

**Membres absents excusés :** Ms BLEIN Jean (représenté par M CHAPUIS Gérard),  
Mmes MASNADA Isabelle (représentée par Mme ROSIER Nicole), Mme ROTARU Maria (représentée par M ARGENTI Bernard), Mme TRAINI Marie (représentée par M BOURGEOIS Didier),

**Membres absents :** MM. CHARVOLIN Roch, FERRARI Jean, HARNAL Sébastien, RENAUD Jean-Xavier, ZANI Guy,  
Mmes BARDON Fabienne, CARRARA Carole, CHENET Valérie, LETRAY Marie-Odile, TREUVELOT Catherine.

Monsieur le Maire constate que le quorum n'est pas réuni pour délibérer et reporte la séance au Mardi 13 novembre 2018.

Monsieur le Maire invite l'ensemble des conseillers à une fondue pour la commune nouvelle le 5 novembre 2018.

Monsieur le Maire rappelle l'exposition municipale et l'ensemble des événements qui seront tenus avec la commémoration le 11 novembre.

Séance levée à vingt et une heures vingt-trois,

Le Maire,



Bernard ARGENTI.